

Communiqué de Presse

Dans une enquête croisée avec l'IFOP, le groupe Diot-Siaci révèle une hausse du taux d'absentéisme chez les salariés en 2022 dans tous les secteurs d'activité

Paris, le 07/04/2023 - Le Groupe Diot-Siaci, leader du conseil et du courtage en assurance de biens et de personnes pour les entreprises, dévoile les résultats d'une enquête conjointe avec l'institut de sondages d'opinion IFOP, menée au mois de mars 2023 auprès de 3000 salariés, et d'un Observatoire statistique mis en place par Diot-Siaci portant sur 4 années de 2019 à 2022, sur un périmètre de 660 000 individus en 2022. Ces résultats permettent d'appréhender en profondeur la situation des salariés et des entreprises françaises face à l'absentéisme.

Le pourcentage de salariés absents au moins une fois dans l'année atteint un niveau historique... et progresse particulièrement chez les jeunes de moins de 35 ans.

Premier constat, en 2022 le taux d'absentéisme **est en hausse par rapport à 2021, s'élevant à 5,64 % contre 4,94%. Il retrouve** un niveau similaire au taux observé en 2020 (5,62%), et ce en dépit d'une durée moyenne d'absence moindre, fortement corrélée à la crise sanitaire **et plus particulièrement au variant Omicron. La hausse du taux d'absentéisme est liée à l'augmentation du nombre de salariés absents au moins une fois au cours de l'année, laquelle atteint un niveau historique en 2022 avec 45% des salariés en CDI et CDD (contre seulement 35% en 2021).**

Toutes les catégories d'âge voient leur absentéisme augmenter entre 2021 et 2022 : cependant, seuls les salariés ayant moins de 25 ans et les 25-34 ans connaissent des niveaux d'absence plus élevés qu'en 2020 : l'absentéisme continue donc à augmenter plus rapidement chez les plus jeunes, une tendance encore plus marquée lorsque nous analysons les chiffres de 2019 à 2022.

Plus d'un salarié sur deux voit sa santé mentale et physique affectée dans le cadre de son métier...

La majorité des salariés français continuent d'estimer exercer un métier susceptible d'avoir un impact négatif sur leur santé mentale (62%,) ou leur santé physique (52%,), et ces deux caractéristiques sont cumulatives et interdépendantes. En effet, 72% de ceux exerçant un métier pénible physiquement estiment que celui-ci peut aussi affecter leur santé psychologique (+10pts vs moyenne), et 62% de ceux dont le métier a des conséquences néfastes pour leur santé mentale le trouvent également pénible physiquement (+10pts vs moyenne).

... et le stress en est l'une des principales causes.

Parmi les motifs impactant le plus leur santé mentale aux yeux des salariés concernés figurent avant tout les situations de stress (pour 67% d'entre eux), une charge de travail trop importante (51%) ou encore un manque de reconnaissance (46%). Si ces facteurs sont donc surtout liés à l'organisation du travail, l'ambiance de travail est relevée dans des

proportions non négligeables : un tiers des répondants mentionnent ainsi une pression psychologique de la part de leur(s) manager(s) ou bien une mauvaise ambiance de travail entre collègues.

Le stress qui, dans l'imaginaire collectif, est davantage perçu comme toxique pour la santé mentale des salariés, a donc en réalité des conséquences tout aussi dramatiques sur leur santé physique.

Face aux problématiques de santé au travail, des actions largement attendues par les salariés au niveau de l'entreprise au global, mais aussi au niveau plus proche de leur manager

Le constat est sans appel : seulement un tiers des salariés interrogés (32%) estiment que les managers de leur entreprise sont suffisamment sensibilisés aux Risques Psychosociaux (RPS), alors même que ceux-ci sont des acteurs de plus en plus centraux dans les grandes transformations en entreprise

L'absentéisme pour des raisons autres que la santé est en recul, avec 16% des salariés arrêtés en 2022, soit 7 points de moins qu'en 2021. Concernant l'absentéisme dit « de complaisance », 2% des salariés déclarent avoir été arrêtés en 2022 pour convenance personnelle ou suite à des congés refusés.

En parallèle, l'intérêt pour les différentes formations dédiées à la santé progresse, que ce soit sur les sujets de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (71% des salariés intéressés, +6pts vs 2021), de gestion du stress et de prévention des RPS (67%, +8pts), mais aussi sur des sujets plus personnels et intimes comme des conseils sur le sommeil (56%, +5pts), des dispositifs d'aide pour l'accompagnement d'un proche malade (50%, +8pts), ou encore une ligne d'écoute psychologique (50%, +9pts). **Ces résultats confirment les attentes des salariés pour un rôle élargi de l'entreprise.**

« Alors que la question de l'absentéisme est souvent perçue ou traitée sous le prisme du manque d'engagement des salariés, les résultats de l'enquête montrent très clairement que c'est bien la santé au travail qui est la cause racine de l'écrasante majorité des absences. Cette enquête souligne aussi de façon évidente que les salariés appellent de leurs vœux des actions plus recentrées sur les conditions de travail. », analyse Sabeiha BOUCHAKOUR, Directrice QVT-Prévention Diot-Siaci

A propos de Diot-Siaci

Diot-Siaci est un groupe multispécialiste de conseil et de courtage d'assurance et de réassurance leader en France et en Europe, présent notamment en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Il conçoit et imagine des solutions innovantes sur mesure pour ses clients Grandes Entreprises, ETI, PME-PMI et professionnels aussi bien en assurances de personnes qu'en assurances de biens et de responsabilités. Diot-Siaci dispose d'un actionnariat stable et familial qui lui permet d'accompagner ses clients dans leur transformation en répondant à leurs besoins sur toute la chaîne de valeur en IARD, Transport, Responsabilité Civile Professionnelle, Protection Sociale et Conseil et Mobilité Internationale. Avec près de 5000 collaborateurs et un vaste réseau international, le Groupe exerce son activité dans le monde entier et totalise un chiffre d'affaires de près de 800 M€ en 2022.

En savoir plus sur
www.diot-siaci.com

Contact presse

Havas | +33(0)7 77 16 66 08
Amélie de Bourbon Parme | Camille Houel
diot-siaci@havas.com